



CHARTRE ETHIQUE

SAISON 2019-2020

www.chapelaine-handball.fr

*Le Handball a su grandir en restant fidèle à ses valeurs ; Respect, Esprit d'équipe et donne une belle image d'un sport formateur aux valeurs individuelles et collectives dans le respect de l'autre. **C'EST PENDANT CE N'EST PAS TOUJOURS LE CAS.***

*Parfois des contentieux surviennent à l'occasion des rencontres de handball. Les causes sont très diverses : manager, public, joueurs, arbitre, dirigeant de club... **C'EST INADMISSIBLE quel qu'en soit l'auteur et quelle qu'en soit la raison ! Nous devons tous veiller, en toutes circonstances, à rester au plus près de nos valeurs et lutter contre tous les comportements excessifs et irrespectueux.***

→ Les Valeurs à transmettre :

- Instauration d'un climat plus serein dans les salles.
- Bannissement des attitudes agressives et irrespectueuses.
- Mise en place de comportements mêlant : respect, écoute, rigueur, sportivité et responsabilité.
- Les adhérents appliquent les règles de politesse, de respect et d'écoute, qu'ils soient adultes ou enfants, qu'ils soient présents en tant qu'adhérent, membre dirigeant, parent ou encadrant, et ce tant dans les enceintes de la commune que dans les lieux extérieurs à l'occasion des déplacements.

→ Pour un climat apaisé dans les salles, les Clubs doivent :

- Veiller à la qualité de l'accueil.
- Porter une attention particulière sur les comportements des joueurs, des managers, du public...
- Faire comprendre que l'on peut supporter son équipe sans dénigrer ou chahuter les autres acteurs du jeu.

→ Des Mots qui ne doivent pas rester que des mots :

- Formation - Responsable – Respect – Convivialité – Ensemble – Accueil – Jeu

CHARTRE SPORTIVE ET ETHIQUE DE LA CHAPELAINE HAND-BALL

Cette chartre fixe le cadre général des bonnes pratiques auxquelles doivent souscrire toutes les personnes participant à la vie du club. Elle est définie par le Bureau et validée par le Bureau Elargi.

Elle est fondée sur des principes de déontologie du sport et doit contribuer à faire de la Chapelaine Hand-Ball un club où chacun puisse s'épanouir sagement.

LE JOUEUR

→ Une Attitude Respectueuse :

- Chaque joueur est tenu d'avoir une attitude respectueuse en toute circonstance. Cette attitude commence par la simple politesse vis-à-vis de tous les membres du club et de tout visiteur.
- Chaque joueur est individuellement responsable de l'image de la Chapelaine Hand-Ball. Son comportement pendant et après les rencontres doit donc être exemplaire dans et hors du club.
- Outre le problème d'éthique individuel, il en va de l'image du club. Le joueur doit se sentir responsable vis-à-vis de l'ensemble de l'équipe et du club qui pourraient en voir leur image ternie.
- Il est exigé de tous, la plus grande correction et la plus grande courtoisie vis-à-vis des adversaires, des arbitres et de tous les officiels. Il convient de garder sa dignité en toutes circonstances.

→ Le Respect des Bénévoles :

- Chaque joueur accepte et respecte l'autorité des membres du Bureau, du Bureau Elargi et des entraîneurs. En cas de mauvais comportement, ces cadres ont toute autorité pour rappeler les règles d'éthique.
- Chaque joueur respecte les plans d'entraînement établis par les entraîneurs du club.

→ Un Comportement Individuel Exemplaire :

- Chaque joueur doit se préparer avec sérieux, sans recours à des artifices tel que le dopage.
- Chaque joueur s'engage à venir aux entraînements et aux matchs dans un état compatible avec la réalisation de performances satisfaisantes (heures de sommeil suffisantes, hydratation et alimentation adaptées, absence d'alcoolisation, ...).
- Chaque joueur doit respecter le matériel mis à sa disposition par le club, être à l'heure à l'entraînement et aux rendez-vous des matchs.

→ Le Fair-Play quel que soit le Résultat :

- Les joueurs doivent reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite, accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser les autres équipes, refuser de gagner par des moyens illégaux (tricheries, dopageetc.)

L'ENTRAINEUR

→ Une Attitude Respectueuse :

- L'entraîneur est tenu d'avoir une attitude respectueuse en toute circonstance. Cette attitude commence par la simple politesse vis-à-vis de tous les membres du club et de tout visiteur.
- Chaque entraîneur est individuellement responsable de l'image de la Chapelaine Hand-ball. Son comportement pendant et après les rencontres doit donc être exemplaire dans et hors du club.



La Chapelaine Handball - 6 Rue de Sucé - 44240 La Chapelle sur Erdre
secrétariat@chapelaine-handball.fr - www.chapelaine-handball.fr

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921 - AGRÉÉE PAR LE SECRETARIAT À LA JEUNESSE ET AUX SPORTS SOUS LE N° 44 S 153 DU 25 MARS 1977





CHARTRE ETHIQUE

SAISON 2019-2020

www.chapelaine-handball.fr

- Outre le problème d'éthique individuel, il en va de l'image du club. L'entraîneur doit se sentir responsable vis-à-vis de l'ensemble de l'équipe et du club qui pourraient en voir leur image ternie.
- Il est exigé de tous, la plus grande correction et la plus grande courtoisie vis-à-vis des adversaires, des arbitres et de tous les officiels. Il convient de garder sa dignité en toutes circonstances.

Le Fair-Play quel que soit le Résultat :

- Les entraîneurs doivent reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite, accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser les autres équipes, refuser de gagner par des moyens illégaux (tricheries, dopageetc.)

→ Ses Autres Rôles :

- La responsabilité de l'entraîneur s'étend, en plus de l'aspect sportif, au maintien d'un bon esprit d'équipe dans et hors du club.
- Il doit :

- Etre conscient de l'importance de son rôle éducatif, social et moral.
- Connaître et respecter les règles de son sport et de son club.
- Respecter les décisions des arbitres.
- Respecter les entraîneurs, joueurs et supporters adverses, et exiger un comportement identique de ses joueurs. Il en vérifie l'application.
- Sensibiliser les pratiquants à l'esprit sportif, encourager et récompenser de tels comportements.

LES PARENTS

- Ils sont un élément fondamental du club. Ils assurent le bon fonctionnement de la vie quotidienne en permettant à leur enfant, par le respect des horaires, de venir pratiquer leur sport le plus régulièrement possible.

→ Le Respect des Bénévoles :

- La pratique du hand-ball doit être une source de plaisir pour chaque licencié. Il est donc demandé aux parents de respecter le travail de l'entraîneur, de le laisser œuvrer pendant les entraînements et les matchs.
- Etre parent ne signifie pas manager ou arbitrer à la place des personnes responsables et désignées dans ces fonctions tant pour les manifestations à domicile qu'à l'extérieur.
- Cela n'empêche pas les débats et les discussions entraîneurs/parents en dehors du terrain dans la plus grande courtoisie.
- Il est conseillé aux parents de respecter le travail et la progression de leur enfant sans chercher à précipiter inutilement les choses.
- Il est important de féliciter et encourager les enfants mais il faut respecter l'équipe et l'encadrement adverse ainsi que les officiels du match.

→ Le Fair-Play quel que soit le Résultat :

- Il est demandé à chaque parent d'adhérent d'adopter un comportement poli, respectueux et d'écoute.

- Toutes attitudes antisportives (verbales ou physiques) envers les joueurs, le ou les arbitres, les managers, les spectateurs sont interdites tant dans les enceintes de la commune que dans les lieux extérieurs à l'occasion des déplacements.

LES AUTRES MEMBRES DU CLUB (membres du Bureau,...)

- Ils s'engagent à respecter l'éthique définie par la présente charte et à la faire respecter.

MANQUEMENT A LA CHARTRE

En cas de manquement au respect de la charte éthique ci-dessus, les sanctions pourraient aller de la simple remontrance verbale faite par un dirigeant constatant un manquement à cette charte, à la suspension de compétitions et entraînements prononcée par l'entraîneur, ou encore l'exclusion du club prononcée par la commission d'éthique en cas de fautes graves ou répétées.

Signature obligatoire du licencié et du responsable légal

Nom : Prénom :

Fait à

Le

Signature du responsable légal

Signature du licencié



La Chapelaine Handball - 6 Rue de Sucé - 44240 La Chapelle sur Erdre
secrétariat@chapelaine-handball.fr - www.chapelaine-handball.fr

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921 - AGRÉÉE PAR LE SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE ET AUX SPORTS SOUS LE N° 44 S 153 DU 25 MARS 1977

